

# **LE PROJET EUROPEEN DU**

## **MOUVEMENT ECOLOGISTE INDEPENDANT**

---

Les défis du XXI<sup>e</sup> siècle ont une dimension planétaire : la réponse doit être planétaire. L'Union Européenne a une responsabilité particulière dans la résolution de la crise globale (énergétique, climatique, alimentaire, environnementale, économique, sociale...), en tant qu'acteur sur la scène internationale et en tant que modèle.

Cette réponse s'organise autour de cinq orientations fondamentales :

- la régulation du marché dans une économie confrontée aux limites physiques de la Terre,
- la promotion d'un modèle vertueux d'évolution démographique et consumériste,
- une politique agricole commune qui permette à l'agriculture européenne de s'adapter à la fin du pétrole, de répondre aux besoins alimentaires de l'Humanité en se conformant aux exigences sociétales d'innocuité environnementale,
- une Europe indépendante garante de la paix et de la stabilité internationale,
- l'intégration renforcée des nations dans l'Union.

### **1. REGULER LE MARCHE DANS UNE ECONOMIE CONFRONTEE AUX LIMITES PHYSIQUES DE LA TERRE**

Ce qu'il est convenu d'appeler "la crise" comporte, en fait, trois crises sectorielles : la banque, l'immobilier et la voiture.

La crise bancaire résulte de l'effondrement d'une économie virtuelle fondée sur le crédit sans limite ; elle témoigne des excès d'un capitalisme financier, spéculatif par essence. Elle exige, en réponse, une régulation internationale des marchés financiers.

La crise immobilière, prévisible dès 2007 au vu des stocks de logements sans preneur, correspond à la fois à l'éclatement d'une bulle spéculative (en France) et d'un surinvestissement au regard de la richesse disponible (Etats Unis). Le mouvement a été stoppé par la poussée inflationniste induite par le renchérissement du pétrole et des matières premières, puis par la défaillance des banques. Nous ne pouvons que nous réjouir de ce freinage de l'étalement urbain, qui consommait la superficie d'un département tous les 10 ans dans notre pays. Les artisans du bâtiment doivent aujourd'hui se tourner vers l'immense chantier de la mise aux normes énergétiques du parc immobilier.

La crise dans l'industrie de l'automobile est la conséquence d'un changement radical de perception du consommateur vis-à-vis de la voiture, dans un marché par ailleurs saturé (0,486 voiture par Français, bébés et vieillards compris) : fini la voiture fétiche acquise pour sa puissance et que l'on remplace tous les 3 à 5 ans ! Place, dorénavant, à la voiture utile, économe en carburant, peu polluante et durable. Ecologique en d'autres termes. Une relance serait un contre sens : l'économie française devra moins compter sur l'industrie de l'automobile pour fournir des emplois.

A moyen terme, nous avons à inventer une économie capable de répondre aux besoins de tous avec moins d'énergie et de matières premières, et sans doute sans le moteur de la croissance.

La monnaie unique repose sur un pacte de stabilité, que les pratiques budgétaires des Etats remettent en cause. Le creusement des déficits prépare les crises de demain et place les économies occidentales entre les mains des prêteurs asiatiques. Parallèlement, l'affaiblissement du socle industriel appauvrit l'Europe.

Dans ce contexte, nous proposons six orientations structurantes pour l'économie européenne :

- respecter le pacte de stabilité qui garantit la pérennité de l'euro ; les plans de relance de la consommation constituent un contre-sens ;
- assurer la régulation des prix de l'énergie et des matières premières importées, par la création d'offices européens,
- favoriser le retour d'activités industrielles, entre autres par l'extension du tarif extérieur (droits de douane),
- investir dans les biens durables de qualité, pour lesquels l'Europe est concurrentielle,
- organiser les services publics européens pour éviter la concurrence entre services publics nationaux : Agences européennes de la poste et du fret notamment,
- refuser les ponctions migratoires pour satisfaire les besoins de main d'œuvre : nous travaillerons plus longtemps pour financer nos retraites.

## **2. REpondre a la crise globale**

La crise globale est liée à la consommation du Terrien moyen et au nombre de Terriens. L'énergie est au cœur de cette crise, en raison de son impact sur le climat, mais aussi de l'effacement progressif des hydrocarbures sur lesquels repose notre mode de vie occidental. Réduire les émissions globales de gaz à effet de serre tout en permettant aux pays tiers de relever le niveau de vie de leurs habitants n'est possible que par un partage des ressources, ce qui implique de notre part un gros effort de modération de nos besoins d'énergie et de matières premières.

Mais, il ne peut y avoir de solution définitive sans stabilisation du nombre de Terriens. Cette stabilité ne sera atteinte qu'à condition :

- d'abandonner toute incitation nataliste (notamment culturelle) dans les pays développés,
- et, dans le reste du Monde, d'émanciper la femme, de scolariser le maximum d'enfants et de créer une assurance vieillesse.

La politique énergétique européenne privilégiera :

- les économies d'énergie dans tous les secteurs,
- la lutte contre l'étalement urbain et la dispersion de l'habitat en milieu rural,
- le redéploiement du ferroviaire, notamment du ferroviaire périurbain,
- le développement des énergies renouvelables en tenant compte de tous les facteurs environnementaux.

Nous refusons l'implantation de nouveaux réacteurs nucléaires, qui engagent le pays dans une impasse. Nous sortirons progressivement du nucléaire, au fur et à mesure de l'obsolescence des réacteurs installés, soit sur une période d'environ 25 ans, délais mis à profit pour mettre en œuvre l'alternative. Le réseau européen des trains à grande vitesse remplacera les lignes aériennes intérieures.

L'Europe poursuivra la reconquête de sa biodiversité, notamment en préservant de grands espaces naturels et en leur permettant d'irriguer le territoire par des corridors verts et bleus.

Elle construira un socle européen en faveur de la protection des animaux et du vivant :

Dans ce domaine, le chantier de la prochaine décennie sera celui de la restauration de la perméabilité du territoire aux flux biologiques : équipement des infrastructures linéaires, rétablissement d'un maillage de haies et de bois dans les grands espaces céréaliers ...

Enfin, la convention européenne du paysage trouvera sa traduction dans une politique ambitieuse de sauvegarde et de mise en valeur des visages de l'Europe dans leur diversité.

L'Europe doit être un modèle pour le reste du Monde et un acteur déterminé de la sauvegarde de la planète dans les institutions internationales.

Parallèlement à ces mesures, les législations européennes intégreront le fait que les animaux sont des êtres sensibles à la douleur physique ou psychique. Ils doivent être traités avec respect et vivre en fonction de leurs impératifs biologiques. C'est ainsi que des mesures seront prises pour mettre fin aux activités dégradantes telles que la corrida, le gavage, les cirques avec animaux, les delphinariums, la chasse loisir, les élevages en batterie ou la vivisection.

### **3. L'AGRICULTURE**

L'agriculture européenne ne peut répondre aux demandes sociétales dans une économie aux prix fluctuants majoritairement orientés à la baisse. De même, l'agriculture des pays tiers ne peut se développer sans aide financière et sans protection du marché intérieur. L'économie agricole ne peut être une économie libérale, soumise aux seules lois du marché.

La réforme de 2013 devra radicalement modifier les orientations de la politique agricole commune en généralisant le "contrat d'exploitation et de gestion". Les agricultures resteront libres de souscrire ou non à ce contrat, mais aucune subvention ne sera versée en dehors de cette contractualisation. Ce contrat, financé par l'Union, mais susceptible d'être abondé par l'Etat et par les collectivités territoriales, précisera les engagements du cultivateur ou de l'éleveur en ce qui concerne la production alimentaire, la gestion de l'espace et le respect des ressources. La subvention se répartira en trois parts : une part déterminée en fonction du nombre de personnes affectées à l'exploitation, une part modulée en fonction des résultats en matière de biodiversité, de qualité des eaux et de respect du paysage, une troisième part liée aux volumes produits ou à la superficie entretenue.

La politique agricole commune se donnera, par ailleurs, pour priorité :

- la protection des terres agricoles face à l'urbanisation,
- l'autonomie énergétique des exploitations,
- la réduction des circuits de distribution afin d'assurer des niches économiques à l'exploitant et d'améliorer le rapport qualité/prix pour le consommateur,
- le développement de l'agrobiologie,
- le refus des OGM, de l'hormone laitière et de l'hormone de croissance,
- des élevages respectant l'animal.

L'Europe plaidera pour la mise en place d'une politique agricole commune à l'échelle planétaire avec pour objectif : une régulation des prix, une aide au développement de l'agriculture des pays tiers, l'indépendance alimentaire des différents continents.

Parallèlement, l'Europe cherchera à mettre un terme au pillage des ressources marines, en particulier celles de l'Ouest africain, donnera la priorité à la pêche artisanale, interdira la pêche minotière, établira un cadastre marin dans la zone des 12 miles pour pouvoir attribuer des droits de pêche, et se donnera les moyens d'assurer un contrôle de tous les bateaux circulant dans les eaux européennes.

#### **4. UNE EUROPE POLITIQUE GARANTE DE LA STABILITE MONDIALE ET DE LA PAIX**

La politique internationale de l'Europe doit se construire sur trois principes :

- le droit international,
- des échanges équivalents : il s'agit de mettre un terme à la prédation occidentale sur les ressources planétaires (soja, poissons, nickel...) qui a contribué à enrichir les uns (Europe, Amérique du Nord, Japon, Australie) et à maintenir les autres dans un état de sous-développement,
- l'Europe n'a pas d'ennemi, ni d'allié privilégié : la crise globale est la seule menace.

Pour assumer son rôle politique, l'Europe doit être indépendante, ne plus dépendre d'un allié américain qui nous implique dans des conflits lointains d'où pourrait sortir une nouvelle déflagration mondiale. L'Europe se dégagera de l'OTAN en créant sa propre politique de sécurité par intégration des défenses nationales (exercices communs, renseignement, commandement intégré en cas de nécessité ...), tout en conservant une coopération bilatérale avec les Etats Unis.

La définition d'une politique étrangère commune relevant à court terme de l'utopie, la France et l'Allemagne constitueront le noyau de la concertation en cherchant à agréger le maximum de partenaires.

Enfin, l'Europe construira un espace cohérent, de l'Atlantique à l'Oural, en renonçant à son expansion asiatique (Turquie) pour privilégier une extension vers l'Est, notamment en recherchant l'intégration diplomatique de la Russie.

#### **5. UNE INTEGRATION RENFORCEE DES NATIONS A L'UNION**

L'avenir de la France, dont l'influence dans le Monde ne cessera de diminuer, se situe inéluctablement dans une Europe souveraine, seule capable de rester maître de notre destin collectif.

Nous prenons aujourd'hui l'Europe telle qu'elle est pour la faire progresser vers des institutions fortes et démocratiques :

- un président de l'Union élu au suffrage universel,
- un ministre des affaires étrangères,
- une majorité qualifiée dans tous les domaines, y compris l'énergie et le social,
- une cour constitutionnelle européenne,
- la possibilité d'une saisine directe par les citoyens de la cour de justice,
- un parlement bicaméral représentant le peuple et les Nations, les Régions étant représentées dans une assemblée consultative
- une subsidiarité clairement définie.

La constitution européenne se limitera à ces aspects organisationnels. Elle cherchera à garantir le fonctionnement démocratique malgré le nombre de parlementaires et la diversité des langues.

Confédération ou fédération : nous laissons à l'Histoire le soin de décider de ce détail.